

**LES TROIS CHABOTS**  
Tout sur l'actualité de Jarnac !



# Année de la Lumière



2015

## Bulletin Municipal – MARS 2015

Aménagement :  
Quai de l'Orangerie

La Gestion des déchets :  
Projet de « P.A.V. »

Elections Départementales  
22 et 29 mars 2015

Mairie de JARNAC

Tel : 05.45.81.08.11 - Fax: 05.45.35.09.67 - Boite vocale 7/7 : 05.45.81.40.48 – Mail : [mairie@ville-de-jarnac.fr](mailto:mairie@ville-de-jarnac.fr)  
[www.ville-de-jarnac.fr](http://www.ville-de-jarnac.fr)

# SOMMAIRE

## PROJET DE P.A.V. P. 3



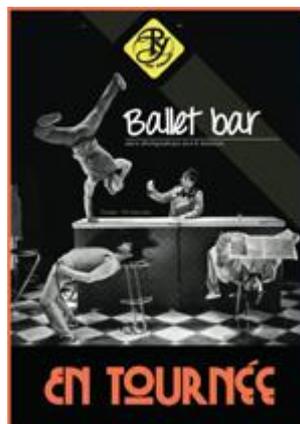
## LES TRAVAUX P. 6



## ACTIONS COMMISSION SOCIALE P. 9



## CULTURE P. 7/9



## ELECTIONS DEPARTEMENTALES P.10



<b>EDITO DU MAIRE</b>	<b>p.3</b>
<b>L'ANNEE DE LA LUMIERE</b>	<b>p.3</b>
<b>PRESENTATION DU PROJET DE COLLECTE EN P.A.V</b>	<b>p.4/5</b>
<b>TRAVAUX</b>	<b>p.6</b>
<b>REMERCIEMENTS COMMISSION CULTURE</b>	<b>p.7</b>
<b>ANIMATIONS CULTURELLES ORGANISEES PAR LA MUNICIPALITE</b>	<b>p.7</b>
<b>PROGRAMME ASSOCIATIONS</b>	<b>p.6</b>
* Création Association	
<b>ACTIONS DE LA COMMISSION SOCIALE</b>	<b>p.9</b>
<b>CITOYENNETE :</b>	<b>p.10</b>
* Protection des personnes âgées	
* Elections départementales 2015	
<b>INFOS PRATIQUES</b>	<b>p.10/11</b>
Nouveaux Horaires Mairie	
Détecteur de fumée	
Le défenseur des droits	
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>p.11</b>
Naissances	
Mariages	
Décès	
<b>EXPRESSION DE L'OPPOSITION</b>	<b>p.12</b>
Jarnac Vivre Ensemble	
Jarnac Bleu Marine	

## L'EDITO

Chères Jarnacaises, Chers Jarnacais,

Depuis bientôt un an la nouvelle équipe municipale que vous avez élue a pris en charge la gestion et l'animation de la Commune. Constituée d'anciens conseillers et de nouveaux élus, elle s'est immédiatement mise au travail pour réaliser le programme que nous vous avons proposé.

L'environnement économique de notre pays a continué à se détériorer, la réduction des dotations de l'Etat a été imposée aux collectivités, ce qui dès cette année va nous obliger à maîtriser encore plus notre budget et à faire des choix. Il va nous falloir désormais maîtriser nos investissements et être encore plus rigoureux dans notre gestion quotidienne.

L'année 2015 va être une année où nous allons vous demander votre avis concernant le projet qui vous est

présenté pages 4 et 5, celui-ci a pour but de rendre le centre-ville plus propre.

Le projet de la maison médicalisée après concertation avec les professionnels de santé, aborde maintenant le choix du lieu d'implantation.

Pour les amoureux des ballades aux bords de Charente le quai de l'orangerie coté fleuve va être réaménagé pour plus de sécurité.

Au court de vos promenades, vous avez pu découvrir les nouveaux parterres de fleurs plus esthétiques et plus sécurisants, magnifiquement réalisés par les services techniques et horticoles de la ville.

Dans quelques semaines avec l'arrivée du printemps, nous serons heureux d'apprécier la beauté de ces nouveaux embellissements fleuris.

François RABY

## 2015 : L'ANNEE DE LA LUMIERE

### L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA LUMIERE ET DES TECHNOLOGIES FONDEES SUR LA LUMIERE (AIL)

Lundi 19 janvier et Mardi 20 Janvier 2015 dernier a eu lieu le lancement international de la lumière (AIL) à Paris par l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO).

Initiative lancée par l'Unesco, ce thème a pour but de sensibiliser à l'importance, dans la vie quotidienne, de la lumière et des technologies qui y sont associées (optique, développement durable, énergie, agriculture, santé, éducation).

L'étude de la lumière a eu un impact sur tous les domaines de la science, de la technologie et de l'ingénierie.

Depuis les premiers efforts pour comprendre le mouvement des étoiles et des planètes jusqu'à l'étude du rôle de la lumière dans le phénomène de la photosynthèse, les efforts faits pour comprendre la nature et les caractéristiques de la lumière ont révolutionné la plupart des disciplines scientifiques comme la médecine.



Eh oui, la lumière joue bien un rôle essentiel dans notre vie quotidienne.

Elle a également ouvert la communication internationale via Internet, et continue d'être un vecteur important qui lie à la fois les aspects culturels, économiques et politiques de la société mondiale.

La Lumière et ses technologies participent au développement et au rayonnement de la société. Cette année dédiée à la lumière est l'occasion unique d'inspirer, d'éduquer et de se connecter à l'échelle mondiale.

A cette occasion, la Commission Cadre de Vie travaille actuellement sur ce thème avec les artistes Jarnacais pour la future décoration de l'Horloge de la ville.

Bonne année de la lumière à tous !!!

## PROJET DE COLLECTE EN P.A.V. EN CENTRE-VILLE

Depuis le début de notre mandat, vous nous avez régulièrement interpellés sur les désagréments subis en raison de dépôts « sauvages » de déchets dans les rues de notre belle ville. Trop souvent des sacs jonchent les trottoirs, à des dates et heures inappropriées, notamment en centre-ville. Ces dépôts sauvages nuisent gravement à l'image de notre ville et à celle de nos commerces.



Dans le même temps, CALITOM en charge de la collecte de nos déchets nous a alertés sur les importantes difficultés rencontrées en raison de l'urbanisme de notre ville. En effet, les rues étroites et les impasses sont à l'origine de collectes réalisées à pied ou avec des véhicules non adaptés, par le personnel de CALITOM.

De plus, la circulation et la giration des véhicules de collecte entraînent des usures prématurées des trottoirs et revêtements de sol. Parce que la ville a investi dans la rénovation de nos rues, nous nous devons d'en assurer une bonne conservation.

Nous vous avons entendus, et pour toutes ces raisons nous souhaitons vous faire part de notre projet de collecte en points d'apport volontaire (PAV) qui concernerait le centre-ville ainsi que les immeubles (à lister) pour un total de 14 points de collecte, 43 colonnes et près de 3 000 Jarnacais concernés.

### Qu'est-ce qu'un PAV enterré ?

Il s'agit de mettre en place dans la ville des « bacs enterrés » pour assurer la collecte des ordures ménagères (sac noir), du tri sélectif (sac jaune) et du verre (bac vert) des riverains.

Ces « bacs enterrés » sont communément appelés « points d'apport volontaire » ou « PAV ». Plus qu'un simple bac, il s'agit en réalité d'une colonne avec une trappe d'accès pour le dépôt des ordures ménagères.

Les collectes en PAV enterrés se caractérisent par plusieurs éléments :

- De nouveaux équipements et véhicules de collecte,
- Une nouvelle organisation de la collecte,
- Un service différent aux usagers.

### Quels avantages ?

- Vous sortez vos poubelles quand vous voulez !!! La notion de fréquence disparaît, plus de date ou d'horaire à respecter, les PAV sont accessibles 24h/24 et 7j/7.
- Fini l'amoncellement des déchets au pied des immeubles, la collecte se fait également par apport aux colonnes, et permet ainsi de supprimer les nuisances visuelles les jours de collecte.
- Aucune odeur, même en été !
- Il est possible de décorer les colonnes à notre guise. Bien entendu si ce projet devait aboutir, nous ne manquerions pas de vous consulter pour le choix des décorations.
- la collecte est réalisée de nuit au point de collecte et limite ainsi la circulation des camions et les nuisances sonores qui vont avec.
- Enfin, **avec le concours de tous**, nous espérons bien évidemment qu'un tel système permettrait de stopper le dépôt d'ordures sauvage dans les rues.



## Quelle différence avec la collecte actuelle ?

Ce projet nécessite le déplacement des usagers de leur domicile jusqu'au point de collecte (distance maximale à déterminer).

La mise en place des PAV est très rapide et n'occasionnera pas de gros et longs travaux.

## Pour quand ?

Si ce projet était validé par vous et par le conseil municipal, il pourrait voir le jour à partir de 2016. A ce stade aucune décision n'a été arrêtée, et

parce que ce projet n'aboutira que si vous l'approuvez, nous vous proposons une réunion publique de présentation en partenariat avec les représentants de la société CALITOM pour débattre du sujet :

**RENDEZ-VOUS**  
**LE VENDREDI 13 MARS 2015 à 17h45**  
**A LA SALLE DES FETES de Jarnac**

*Ci-dessous **PROJET DE PLAN** d'implantation des PAV : projet réalisé par le Maire, l'Adjoint aux travaux, les services techniques de la ville avec le concours du responsable de la collecte de CALITOM en charge de ce sujet.*



# TRAVAUX A JARNAC

**ROND-POINT RUE PASTEUR:** La démolition de l'immeuble est entamée. L'ensemble sera démoli après la mise en place de contreforts protégeant l'immeuble attenant. L'étude du projet du rond-point est donc retardée, l'emplacement des contreforts pouvant gêner sa réalisation.



**ROND-POINT AVENUE D'ECOSSE:** Nous avons l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. La démolition de la maison près de la pharmacie ne devrait pas tarder et les travaux pourraient débuter en septembre. Contre toute attente, il y a de fortes chances que le projet aboutisse avant celui de la rue Pasteur.



**TRAVAUX RUE GABRIEL PERI - PARVIS MAIRIE :** L'ancien bac à fleurs en ciment qui gênait la visibilité des conducteurs a été supprimé. Les nouveaux bacs, plus esthétiques, sont à présent fleuris.



**TRAVAUX RUE DES GRANDS MAISONS :** Les travaux de terrassement sont terminés depuis octobre. Les bétons lavés des trottoirs ont été réalisés. Un enduit



provisoire a été mis en place sur la chaussée. Une voirie définitive en enrobé est prévue au début de l'été dès que les tranchées se seront stabilisées.



**TRAVAUX RUE DE LA SOCIETE :** Nous sommes dans l'attente des travaux d'effacement de réseaux du SDEG et de France Télécom. Ceux-ci devaient débuter en ce début d'année. Ils tardent... Nous reprendrons les trottoirs dès la réalisation de cet effacement.

## PROJET DU QUAI DE L'ORANGERIE :



Les uns souhaitaient un élargissement du chemin le long du quai de l'Orangerie pour faciliter la circulation piétonne. Les autres souhaitaient une amélioration de l'aménagement paysager.

Une réflexion a été menée pour créer un aménagement général du quai entre l'Espace Culturel François Mitterrand et la rue de la Font Badan. Cet aménagement prévoit un cheminement en béton lavé (gravillons de rivière) large de 2 m avec des décrochés pour les emplacements de bancs. L'ancienne pelouse trop souvent souillée et gourmande en eau sera remplacée par une plantation d'arbustes variés formant séparation entre la chaussée et la zone de promenade. L'ensemble sera délimité par des bordures en pierre rappelant le côté minéral **du quai.rr**

## REMERCIEMENTS COMMISSION CULTURE

Durant l'année 2014 la commission culture s'est attelée à vous proposer un programme revisité tout en respectant le budget établi (manège, 14 juillet dans l'ensemble du centre-ville, Jarnac en fête en août, ...).

C'est avec beaucoup d'énergie et de disponibilité que ces événements ont pu être réalisés, et c'est pourquoi l'ensemble de la commission culture souhaite remercier tous les participants : élus et leurs conjoints ainsi que les agents de la commune tous très motivés.



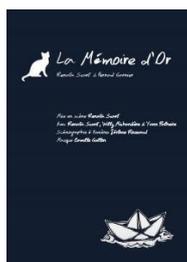
(g.à.d : Marie-Laure Bernard, Laure Thévenous, Christophe Roy, Céline Gangloff, Claude Charrier, Jean-Noël Forgit, Brigitte Charrier, Sylvie Carles, Gérard Brisson. Absents : Pierre Demont, Elizabeth Pillot)

Ces bons moments furent très agréables pour nous tous, nous souhaitons vous avoir satisfaits. En espérant vous voir toujours plus nombreux !

## ANIMATIONS CULTURELLES MUNICIPALES 1<sup>er</sup> Semestre 2015

### VOUS POURREZ DECOUVRIR :

#### Vendredi 27 mars : Théâtre "Mémoire d'or"



A l'Auditorium de Jarnac à **20h30**. Par l'association "Théâtre en action". Mise en scène par Renata Scant. « *La mémoire d'or* » se déroule à la rencontre de deux âges, un enfant sans racines des grandes villes contemporaines et une vieille

femme que sa famille a quittée et qui affronte la vieillesse et la solitude. Chacun, sous l'œil vigilant et moqueur d'un chat sphinx, va apprendre à apprivoiser l'autre au cours d'un voyage merveilleux.

Tarif : 3 € - Gratuit pour les moins de 18 ans  
Renseignements en Mairie au 05.45.81.08.11

#### Mercredi 6 mai : Humoriste

Chanteur : A l'auditorium de Jarnac 20h30 Spectacle « Olivier Laurent chante Jacques Brel », en collaboration avec la Palène.



#### **\*Création du Comité consultatif**

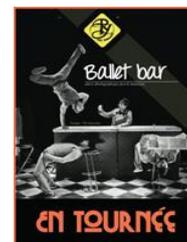
En 2014 lors de la campagne électorale des élections municipales, nous nous étions engagés à travailler avec les associations culturelles de la ville. Sur proposition de la commission culturelle, le Conseil Municipal a voté la création d'un Comité Consultatif.

Son but est de réunir les représentants du monde associatif culturel Jarnacais pour réfléchir, organiser et participer aux manifestations de la Ville. Cela permettra notamment d'éviter les doublons dans la programmation des manifestations et de rendre possible l'organisation de certains projets par un partenariat plus important.

L'un des premiers projets porté par ce comité sera une semaine d'exposition des artistes du Jarnacais les 22 et 23 mai 2015 en centre-ville (salle des foudres, salle des tierçons selon le nombre de participants). L'occasion de faire découvrir, à tous, les artistes de notre territoire : peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens... Pour une bonne organisation, nous invitons les artistes intéressés à se faire connaître auprès de la mairie de Jarnac.

#### Vendredi 24 avril : Hip-Hop

A l'auditorium de Jarnac à 20h30, en collaboration avec **La Palène** de Rouillac, la ville accueille la compagnie **Pyramid** pour la représentation du spectacle "**Ballet bar**".



*Autour d'un comptoir, 6 personnages évoluent entre un phonographe, quelques vinyles et un transistor. Danses, acrobaties, mimes autour du son grésillant des instruments, dans une mise en scène soignée, partageant humour et dérision, le tout irrémédiablement lié par la musique.*

#### Samedi 20 juin : Fête de la musique en centre-

ville : les artistes souhaitant se produire sont invités à prendre contact avec la Mairie.

#### Mardi 30 juin : Concert Blues Passions, île du parc

Et pour l'été, toute l'actualité dans le prochain bulletin !

# PROGRAMME ASSOCIATIONS

\*Création de l'Association « Les amis de René Carlot »  
But : hommage au dévouement et bénévolat de cet éminent éducateur sportif, en outre créateur et animateur de la piscine et du camping jusqu'à son décès en 1975. En reconnaissance l'association milite pour que le nom de René Carlot soit donné à son œuvre l'Aire de Loisirs de l'île Madame. Tel : 05.45.81.04.30

## SAMEDI 7 MARS : BAL FOLK



Tir'Pouss & Compagnie et Ton'Air de Breizh organisent un bal folk au profit de l'association **ENSEMBLE OBTENEZ**. Salle des Fêtes de Jarnac dès 20h. Repas sorti du panier. Entrée 8 € Réservations : Bernard Guéguen au 06.73.20.68.89

## MERCREDI 11 MARS : CINEMANIACS



Les Cinémaniacs : « **LOIN DES HOMMES** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par David Oelhoffen Avec Viggo Mortensen, Reda Kateb, Djemel Barek. Drame. Français Durée 1h 41.

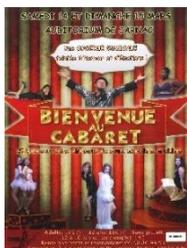
## MERCREDI 11 MARS : RACONTE MOI UN INSTANT

«Dialogue entre Hétoi et Koua...», avec Christine et Stéphanie, à la [médiathèque de Jarnac](#). A partir de 3 ans, sur inscription.

## JEUDI 12 MARS : LES TOUT-PETITS JEUDIS

«De toutes les couleurs : vert», avec Christine et Stéphanie à la [médiathèque de Jarnac](#) A 9h45 ou 10h30 - Des histoires pour les petits de 0 à 3 ans, sur inscription.

## SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 MARS : CABARET



L'association Créa'Scène vous propose le spectacle « **Bienvenue au cabaret** » une comédie musicale teintée d'humour et d'émotions !!! 25 artistes sur scène, chanteurs, danseurs, comédiens, musiciens. Auditorium de Jarnac Samedi 20h30 Dimanche 15h00

Tarifs: 17 € ; -12 ans : 11 € – moins de 5 ans : gratuit  
Renseignements et réservations : 06.30.80.99.53

## MERCREDI 18 MARS : CINEMANIACS



« **DISCOUNT** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Louis-Julien Petit. Avec Olivier Barthelemy, Corinne Masiero, Pascal Demolon. Comédie Française Durée 1h 45.

## MERCREDI 25 MARS : CINEMANIACS



« **LES SOUVENIRS** » à 20h45 l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Jean-Paul Rouve. Avec Michel Blanc, Annie Cordy, Mathieu Spinosi. Genre Comédie dramatique Française. Durée 1h 36

## MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL : CINEMANIACS



« **LES NOUVEAUX SAUVAGES** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Damián Szifron. Avec Ricardo Darín, Oscar Martinez. Thriller dramatique Argentin-Espagnol. Durée 2h. **En VO/Avertissement** des scènes, propos ou images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

## MERCREDI 8 AVRIL : CINEMANIACS



« **THE CUT** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Fatih Akin. Avec Tahar Rahim, Simon Abkarian, Makram Houry. Drame Historique Franco-Allemand. Durée 2h 18.

**Avertissement** : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

## MERCREDI 15 AVRIL : CINEMANIACS



« **WILD** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Jean-Marc Vallée Avec Reese Witherspoon, Gaby Hoffmann, Laura Dern. Drame Biopic Américain. Durée 1h 56.

## MERCREDI 22 AVRIL : CINEMANIACS



« **PAPA OU MAMAN** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Martin Bourboulon Avec Marina Foïs, Laurent Lafitte, Alexandre Desrousseaux Comédie Française Durée 1h 25

## MERCREDI 29 AVRIL : CINEMAMANIACS



Les Cinémaniacs : « **BÉBÉ TIGRE** » à 20h45 à l'Auditorium de Jarnac. Réalisé par Cyprien Vial. Avec Harmandeep Palminder, Vikram Sharma, Elisabeth Lando. Drame Français Durée 1h20

## ACTIONS DE LA COMMISSION SOCIALE

La Commission Sociale a pour rôle de proposer des animations et des actions en faveur d'un public ciblé (personnes âgées isolées, personnes à faibles revenus, parents isolés ...). Elle soutient également l'initiative locale et le monde associatif par le versement de subventions à des associations et organismes œuvrant dans le domaine social. Elle s'investit de plus dans les Conseils de Vie Sociale des Maisons de Retraite de la Commune.

Les actions les plus connues à ce jour de la Commission Sociale sont : le traditionnel Repas des



Aînés, les ciné-seniors et les après-midi récréatives pour les personnes de plus de 70 ans.

Pour 2015, la Commission Sociale a prévu un programme tout neuf et mettra en place de nouvelles actions !

### - De Nouvelles Animations 2015 :

Le 27 mars prochain, la Commission proposera une animation intergénérationnelle pour nos aînés de plus de 70 ans et les enfants des écoles de Jarnac. Au programme une pièce de théâtre sur le thème de cette rencontre, suivi d'un échange entre les comédiens, les seniors et les enfants.



Avant le début de l'automne, pourquoi pas une sortie en groupe : destination le bord de mer? La Commission souhaiterait aider ceux qui ne

peuvent pas partir en vacances à prendre une bouffée d'air frais tout en rencontrant d'autres Jarnacais, lors d'une journée conviviale. Cette sortie, ouverte à tous, serait soumise à participation financière dont le montant est à définir (en fonction du nombre de participants).

Une animation de Noël est à l'étude pour la fin d'année. Petits et grands, seuls ou en famille seront les bienvenus pour profiter d'un spectacle ludique et partager un goûter de Noël. Et bien sûr toujours le traditionnel repas des aînés, les ciné-seniors et les après-midi récréatives précitées.



### - Actions sociales :

Par ailleurs, la Commission Sociale souhaite mettre l'accent sur le lien social, le soutien aux personnes les plus vulnérables et c'est dans cette optique que des visites à domicile ont été mises en place depuis le début de l'année 2015. Toute l'équipe est là pour vous !



### \*Connaissez-vous le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale « CCAS » est un établissement public indépendant de la Commune, dont le Maire est le Président. Il est composé de membres du Conseil Municipal et de membres d'associations œuvrant dans les domaines du social, de l'aide aux personnes âgées, de la famille... Ses attributions sont de 2 ordres :

- les aides légales : hébergement, dossiers APA...
- et les aides extralégales : bons alimentaires, aides financières, organisation d'animation...

Le CCAS gère son budget de manière autonome. La Commune verse chaque année une subvention au CCAS, ce qui constitue son unique source de recettes.

### Les numéros utiles

- Centre Communal d'Action Sociale : s'adresser à la Mairie 05.45.81.08.11
- Maison Départementale des Solidarités (assistante sociale, Protection Maternelle et Infantile) : 72 Grand' Rue à Jarnac 05.16.09.51.35
- UDAF (service des tutelles) : 05.45.39.31.00
- 115 : SAMU social
- CAF : 0820.25.16.10 – permanences en Mairie tous les mardis 9h30 – 12h
- CPAM : 0820.904.143

***N'hésitez pas à contacter la Mairie qui pourra vous orienter en fonction de votre situation***

### Message de la gendarmerie de la Charente ENSEMBLE PROTEGEONS LES PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP

#### Gardez le contact :

Essayez de vous entourer de personnes susceptibles de vous assister au quotidien. Etablissez une liste des numéros utiles en cas d'urgence et gardez votre téléphone à proximité. Si une situation vous semble inhabituelle et anormale, contactez la gendarmerie (05.45.81.45.73 ou le 17) et parlez-en aux personnes qui interviennent régulièrement à votre domicile

#### Soyez toujours prudent

Fermez votre logement à clé, même si vous êtes à l'intérieur. Ne laissez pas les fenêtres ouvertes trop longtemps, surtout la nuit. En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs, qui sont des cachettes connues.



### ELECTIONS DEPARTEMENTALES LES 22 ET 29 MARS 2015

Afin de pouvoir voter à Jarnac, nous vous rappelons qu'il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune et être muni d'une **pièce d'identité** (*carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport...*) à présenter à l'accueil des bureaux de vote.

Pour l'année 2015 les nouveaux électeurs inscrits ainsi que les inscrits ayant changé d'adresse et de bureau de vote recevront leur nouvelle carte électorale à domicile quelques jours seulement avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Si vous ne disposez pas de votre carte pour le jour du scrutin, sachez que les cartes électorales qui n'ont pas pu être distribuées sont tenues à votre disposition dans les bureaux de

Faites installer sur votre porte un œilleton ou un entrebâilleur. Entrez vos outils et échelles dans des locaux fermés. Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous. Placez votre carte de crédit dans un lieu sûr et jamais avec son code

#### Lors de vos déplacements

Ne transportez pas de grosses sommes d'argent avec vous. Evitez les lieux isolés et sombres, loin de la foule. Si vous venez de retirer de l'argent, ne vous laissez aborder par personne, quel que soit le motif **Soyez méfiants envers les démarcheurs à domicile**. N'ouvrez jamais votre porte à un inconnu. Demandez une carte professionnelle si un agent du gaz, de la poste ou de tout service connu se présente à vous, notamment pour vous vendre des calendriers. Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie (composez le 17)

vote. Si vous êtes absent pour les élections départementales, pensez au **vote par procuration**. Les démarches sont à effectuer auprès de la Gendarmerie par l'électeur absent (*mandant*) avec une pièce d'identité. Il vous suffit de trouver une personne inscrite sur les listes de Jarnac qui votera donc à votre place (*mandataire*). Vous pouvez accéder au formulaire de vote par procuration sur internet (<http://service-public.fr>), celui-ci devra être saisi sur ordinateur avant d'être imprimé. Toute procuration qui ne parviendra pas à temps à la Mairie ne pourra pas être prise en compte le jour du scrutin.

Les **deux bureaux de vote** se situent à la Salle des Fêtes, 42 route de Luchac (au niveau du rond-point), et la Navette circulera les **dimanches matin** sur le circuit et horaires habituels. Le service Elections de votre Mairie est à votre disposition pour toute question.

## INFOS PRATIQUES

**NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE** : Après un an d'observation du fonctionnement du samedi matin, nous nous sommes aperçus que la fréquentation est en baisse permanente. Cela s'explique peut-être par la présence soutenue de Mr le Maire qui se libère autant que possible pour vous recevoir tout au long de la semaine avec ou sans rendez-vous. Ce qui fait que depuis quelques mois, le samedi matin il ne reçoit qu'une à 3 personnes maximum sur la matinée, tandis que les agents de permanence sont eux surtout sollicités pour la fourniture de sacs jaunes, stop pub ou pour

des renseignements téléphoniques. Fort de ces constatations et dans un contexte de restrictions budgétaires, nous avons décidé de fermer la mairie le samedi matin à compter du 30 mars 2015. En contrepartie elle ouvrira ses portes jusqu'à 18 heures le mardi. De plus le Maire, accompagné d'un élu, assurera une permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> samedis du mois. Bien entendu, les agents des services administratifs continueront de recevoir sur rendez-vous les administrés qui ne peuvent se déplacer aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie, le service public restant notre priorité.

## INFOS PRATIQUES suite...

### DETECTEUR DE FUMEE OBLIGATOIRE POUR TOUS

#### A COMPTER DU 8 MARS 2015

Arrêté du 5 février 2013 Articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation



De nouvelles obligations pour être bien ASSURÉ :

- Détenir un détecteur de fumée aux normes, pour cela il doit : Être muni du marquage CE ; Comporter un indicateur de mise sous tension (voyant lumineux marche/arrêt) ; Présenter un signal visuel, mécanique ou sonore, indépendant d'une source d'alimentation, indiquant l'absence de piles ou batteries ; Émettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB(A) à 3 mètres ; Émettre un signal de défaut sonore, différent de la tonalité de l'alarme, signalant la perte de capacité d'alimentation du détecteur
- En informer correctement son assureur (idéalement adresser une copie de la facture à son assureur)

### LE DEFENSEUR DES DROITS :

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante composée de 400 délégués présents sur l'ensemble du territoire. Son rôle est de veiller à la protection de vos droits et de vos libertés et de promouvoir l'égalité.

**Toute personne peut saisir directement et gratuitement le défenseur des droits.** Il vous écoute, vous conseille et vous informe. Il vous aide à rechercher une solution amiable. Il pourra enquêter, formuler des recommandations individuelles, ou présenter des observations devant les juridictions saisies pour vous défendre. Il intervient dans de nombreux domaines : discriminations, défense des droits de l'enfant, emplois des personnes handicapées, litige avec un organisme de protection sociale. **Délégué Défenseur des droits 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois: Mme Raymonde Jamard, 362 rue Jean Taransaud 16100 Cognac – 05.45.82.99.86**  
[raymonde.jamard@defenseurdesdroits.fr](mailto:raymonde.jamard@defenseurdesdroits.fr)

## INFOS ETAT CIVIL

### NAISSANCES

DIARRA Maxime 08 octobre 2014 à Châteaubernard  
RACHEDI Yasmine 10 octobre 2014 à Châteaubernard  
WINTERSTEIN Enzo 06 novembre 2014 à Châteaubernard  
AVETISYAN Maxim 16 novembre 2014 à Saint-Michel  
RIFFAUD Nathan 20 novembre 2014 à Châteaubernard  
DELAGE Gauthier 24 novembre 2014 à Châteaubernard  
CHAMPARNAUD Hugo 03 décembre 2014 à Saint-Michel  
ROUSSE Chloé 17 décembre 2014 à Châteaubernard

### MARIAGES

WENTERSTEIN Steven et DELIAT Maëva 10 janvier 2015

### DECES

CLAVERIE Pierre-Yves 08 novembre 2014  
DOMINÉ Raymond 18 novembre 2014  
VALLET née RAUD Raymonde 17 novembre 2014  
VILLECROIX Claude 25 novembre 2014  
BOUTINON Jacqueline née LAVALLETTE 01 décembre 2014  
SIMONNET Claude 05 décembre 2014  
PRÉVOT Denise née MONTELU 14 octobre 2014  
Rivel Abel 7 novembre 2014  
RASSAT André 12 novembre 2014  
BENETEAU Jean 22 novembre 2014

PIAT Simonne née DENER 25 novembre 2014  
PASQUIER Paulette née BAILLOU 16 décembre 2014  
CHATON Claude 21 décembre 2014  
PELLEGRIN Jean 24 décembre 2014 à  
VIOLLIER Marie Madeleine née LAFARGUE 24 décembre 2014  
CHANGEUR René 25 décembre 2014  
VILLECROIX Rachelle 28 décembre 2014  
BARRILLON Marc 02 janvier 2015  
SAUVION née SOUPÉ Marie-Thérèse 03 janvier 2015  
ROUSSEL née ALBERT Colette 04 janvier 2015  
RAZÉ Jean 05 janvier 2015  
MARCHIVE née SARTORI Bruna 06 janvier 2015  
ARRIGNON née AIMÉ Renée 06 janvier 2015  
CHANGEUR née GALEYRANT Léonie 10 janvier  
TALLON née AUTHIER Rose 13 janvier 2015  
AUXIRE Jacques 14 janvier 2015  
DEVAINE Claude 18 janvier 2015  
LALIDA Louis 18 janvier 2015  
ABÉLARD née BOUR Marie Thérèse le 26 janvier 2015  
LAPLAIGE Sylvain le 02 février 2015  
PALLU née TRAINAUD Jeanne 08 février 2015  
MARQUET née TAILLEFERT Paulette le 09 février 2015  
Thierry BRECHET le 16 février 2015

## ERRATUM « AGENDANNUAIRE »

Des erreurs ont été décelées dans l'AgendAnnuaire distribué fin d'année 2014. Vous trouverez ci-dessous les corrections. Nous présentons toutes nos excuses aux professionnels et associations concernés :

- **M. KHELSTOVSKY Nicolas**, pédicure/podologue, adresse au **N°37** Grand Rue à Jarnac\*
- **Association Ensemble Obtenez**, Tel : 06.73.20.68.89, mail : ensemble.obtenez01@gmail.com
- **La Flamme Philatélique** : Tél. : 05.45.81.35.36
- **Gymnastique volontaire** : 51 rue Faubourg St Pierre à Jarnac, Tel : 05.16.45.80.19

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

### JARNAC VIVRE ENSEMBLE : *L'opposition selon Jérôme Royer*

Depuis presque un an que l'équipe de François RABY a été élue, nous avons observé une réserve nécessaire pour permettre à la nouvelle équipe de prendre ses marques, de rentrer dans les dossiers déjà en cours, et mettre en place les grands chantiers qui devraient être ceux du mandat, et conformément aux promesses faites aux Jarnacais pendant la campagne.

Nous entendons rester vigilants pour éviter les dérives de tous ordres, et en particulier budgétaires, alors que la situation que nous avons laissée était saine, au point que la nouvelle équipe n'a pas jugé bon de remettre en cause, comme elle aurait pu le faire, le budget qui venait d'être voté.

A cet égard, après une année d'observation, nous entendons à l'avenir nous exprimer d'avantage, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement la page d'expression de l'opposition sur le site de la mairie ([www.ville-de-jarnac.fr](http://www.ville-de-jarnac.fr)). **Cherchez bien, car nos articles non seulement paraissent en retard, mais sont aussi cachés derrière des titres obscurs et dans des liens qui renvoient à nos articles** ! Vous trouverez déjà en ligne un article sur la Maison Natale, car si nous avons observé une réserve courtoise vis à vis de l'équipe de François Raby, l'inverse n'a pas toujours été vrai, et en particulier sur la question du transfert de la Maison Natale François Mitterrand à l'Institut François Mitterrand ! Vous pourrez aussi nous retrouver sur Face Book, (**Jarnac Vivre Ensemble**). Nous avons cependant quelques motifs d'inquiétude concernant par exemple l'avenir des trufficulteurs à Jarnac, sur le financement et la rénovation de l'ex 141, partie Est de Jarnac...

A bientôt donc pour avoir notre point de vue sur la gestion de la ville par la nouvelle équipe de François RABY !

Jérôme ROYER

### JARNAC BLEU MARINE

Chers Jarnacais et Jarnacaises,

Cette nouvelle année avançant, le budget 2015 sera voté très prochainement. L'équipe de Monsieur RABY, Maire actuel de Jarnac, a à cœur de faire en sorte de ne pas augmenter la taxe d'habitation ou encore les tarifs d'eau potable et c'est tout à leur honneur.

En ce qui concerne le budget, de très bonnes choses sont envisagées, d'autres beaucoup moins.

Je me prononcerai très certainement par une abstention lors de son vote. Cette abstention sera le reflet de ce que j'ai évoqué plus haut.

Concernant les tarifs d'assainissement, le conseil a été obligé de voter une petite augmentation. La loi ne nous permet en effet pas d'injecter des fonds venant d'ailleurs dans ce budget. La loi nous oblige à tenir ce budget en équilibre avec les seuls paiements des Jarnacais. Il nous est impossible de faire autrement. C'est donc à regret que cette augmentation a été votée, un investissement important devant être envisagé pour justement faire des économies.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement ou entretien éventuel.

Christophe GILLET  
JARNAC BLEU MARINE